

LE COURRIER DU SNALC CRÉTEIL

<http://www.snalc.fr/creteil>

Trimestriel
N°79

SPÉCIAL INTRA

CPPAP n° 0211S07732
ISSN 1256

Sommaire

facebook.com/snalc.creteil



Éditorial

Congrès d'élection :

Mardi 31 mars

Impact médiatique

Avancement

Certifiés et PLP

Barres INTRA 2014

Réunion des S1

Calendrier INTRA



COMPÉTITIVITÉ

L'Éducation Nationale est-elle compétitive ? Que voilà une vilaine question et un horrible mot ! J'entends déjà le chœur des bien-pensants pousser des cris d'orfraie : « l'enseignement n'a pas à être compétitif ; il ne fait pas partie du secteur marchand ; halte à l'ultra-libéralisme ! ». Pire peut-être, j'entends aussi leurs adversaires enfoncer le clou sur l'air de « ces fainéants de profs » et du « privatisez-moi tout ça ! ».

Pourtant, la question a du sens. Pas seulement parce que les finances de la nation sont en péril, mais surtout parce que les professeurs aiment connaître le fruit de leur travail, et les citoyens veulent savoir, à juste raison, si leurs impôts sont bien employés. **Les millions d'heures de cours dispensées chaque année ont-elles un effet à la hauteur de leur coût ?** Est-ce une question, qu'au pays de la Liberté, il est interdit de poser ?

Car lorsque l'on parle de coût, il y a évidemment le coût financier – le budget de l'Éducation est le deuxième, après celui de la dette : difficile d'en faire un détail. Mais il y a aussi le coût humain. Les trop fameuses « ressources humaines » en savent quelque chose. Il n'est pas question ici, moins encore qu'ailleurs, de dénigrer les collègues dont nous savons, pour en faire partie, le dévouement et l'esprit de sacrifice. Nous sommes bien conscients que, **trop souvent, les professeurs poussent le sens du devoir jusqu'à mettre en danger leur santé**, et parfois leur vie. Citons simplement le taux de suicide, bien supérieur à celui de la Police Nationale, pourtant plus médiatisé. La question de la compétitivité de l'Enseignement n'est donc en aucun cas une remise en cause du travail des professeurs, mais bien celle d'**un système qui, réforme après réforme, n'en peut plus d'agoniser**.

Précisons. Combien d'entre nous ont-ils traîné, une année durant, des classes ingérables et démotivées, ne fournissant aucun effort, en ayant le sentiment – souvent justifié – que le niveau de juin n'était pas meilleur que celui de septembre ? Cela m'est arrivé plus d'une fois, et si je n'en suis pas fier, je n'en ai pas honte. **Lorsque des décisions politiques absurdes nous imposent un programme en même temps que des élèves incapables de le suivre, l'échec est inévitable.** Et il ne nous est pas imputable.

La compétitivité n'est que la simple mesure de l'efficacité – relative – d'une organisation par rapport à d'autres. Dans notre beau pays, cette évaluation est faite par le Ministère, qui se trouve être aussi celui qui impose le mode de fonctionnement : juge et partie, ses statistiques sont pour le moins sujettes à caution. La seule alternative un tant soit peu indépendante est la fameuse étude *PISA*, dont on ne peut pas dire que la dernière cuvée nous soit flatteuse, mais qui a le défaut d'être conçue pour le modèle anglo-saxon, et encense les systèmes les moins « progressistes » : Shanghai, Hong Kong, Singapour...

Reste alors la mesure des effets secondaires de notre enseignement : taux d'accès à l'emploi, taux de réussite dans le Supérieur... J'ose à peine ajouter le taux de réussite aux examens, tant ce paramètre a tendance à faire rire en salle des professeurs. Alors, **en attendant un rapport objectif sur l'efficacité de notre système éducatif, ce qui supposerait de lui avoir préalablement défini des objectifs clairs** – on en est loin, malgré la *Refondation* en cours –, je conclurai en laissant la parole à l'un de mes formateurs en IUFM, qui, il y a presque vingt ans, a imprudemment laissé parler son cœur : « Vous vous demandez parfois ce que certains élèves font dans vos classes. Retenez bien ceci : pendant qu'ils perturbent votre cours, ils ne font pas d'âneries à l'extérieur. Et c'est ça le plus important ! ».

Je ne sais pas si c'est le plus important, mais il est clair que c'est bien cher payé pour un objectif aussi réduit. **À cette aune médiocre, notre compétitivité est au plus bas.**

Loïc VATIN, Président académique

Directeur de publication

Franck MOULS

6, rue de Beaune

45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint

4, rue de Courcelles

75008 PARIS



IMPACT MÉDIATIQUE

Albert-Jean Mougin, vice-président du SNALC, est intervenu sur la chaîne LCP le vendredi 19 décembre. Le sujet portait initialement sur l'éventualité de la suppression des notes.

Après avoir mis en cause la fiabilité de la notation, sans proposer d'alternative crédible, l'émission a rapidement divergé vers l'évaluation au sens large, et finalement sur l'état de l'enseignement dans les établissements difficiles.

On a vu s'opposer, de manière fort pertinente, deux visions de l'École. Albert-Jean défendait, comme de juste, la **formation de l'honnête homme par la transmission des Savoirs**, tandis que son principal opposant affirmait en substance que les nouvelles technologies donnaient désormais libre accès à ces savoirs, et que le rôle de l'École se limiterait à l'avenir à former des citoyens – sans doute au travers de projets éponymes.

Mais ce thème de la notation, pour intéressant qu'il soit, a été éclipsé dans les médias, suite aux attentats de début janvier, par celui de l'éducation à la laïcité. Et l'on a la fâcheuse impression que ces polémiques sont surtout là pour masquer l'absence de solutions concrètes à nos vrais problèmes...

Ceci dit, les projets de notre ministre en matière de « parcours citoyen » ressemblent fort à une inquiétante tentative de formatage des jeunes esprits, bien loin du développement de l'esprit critique qui, au SNALC, est notre objectif prioritaire.

Émilie LOUIS-BOUZID, Commissaire paritaire

Pour voir cette émission : <http://www.snalc.fr/national/article/1085/>

LE SNALC-CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

<http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 07 82 95 41 42

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louisbouzid.snalc@gmail.com

Alain ERDELY

☎ 06 73 74 86 19

✉ alain.erdely@ac-creteil.fr

Franck MOULS

☎ 06 22 91 73 27

✉ snalc.mouls@orange.fr

Stagiaires

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONGRÈS ACADÉMIQUE D'ÉLECTION

LE MARDI 31 MARS 2015

AU LYCÉE HÔTELIER MONTALEAU DE SUCY EN BRIE

Le congrès est ouvert à tout adhérent à jour de cotisation au 20 mars.



Les adhérents ont reçu par courriel les formulaires de candidature.

Ils sont aussi disponibles sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Date limite de candidature : le **24 mars**.

CAPA d'avancement des Certifiés et PLP

Cette CAPA s'est tenue le jeudi 12 février, en présence de nos commissaires. Ce sont les dossiers de plus de 7 000 collègues qui ont été examinés à cette occasion. Rappelons que le barème est la somme des notes pédagogiques et administratives.

CERTIFIÉS							
Nouvel échelon	5	6	7	8	9	10	11
Barre d'accès au grand choix	75,1 (04/04/86)	79 (11/03/84)	82 (20/10/81)	84 (03/10/78)	85,7 (14/01/67)	87 (28/10/63)	88 (26/09/63)
Barre d'accès au choix		75,9 (14/11/69)	78,5 (13/10/82)	81 (07/05/78)	82,5 (29/05/71)	82,9 (08/08/68)	85 (19/04/67)

PLP							
Nouvel échelon	5	6	7	8	9	10	11
Barre d'accès au grand choix	72,3 (12/03/88)	76,4 (21/02/75)	79,5 (09/06/83)	82,9 (17/50/80)	86,5 (26/12/73)	90,2 (21/04/55)	92,8 (21/08/63)
Barre d'accès au choix		73,97 (26/11/79)	76,4 (28/09/80)	79,5 (03/09/67)	84 (16/12/67)	87,4 (27/03/65)	90,3 (21/04/56)

BARRES DÉPARTEMENTALES INTRA 2014

Vous trouverez ci-dessous les barres 2014 d'entrée par discipline, et par type d'établissement, dans chacun des trois départements de notre académie. **CLG** = Collège ; **LP** = Lycée Professionnel (y compris SEP) ; **LYCÉE** = tout lycée sauf professionnel (y compris SGT) ; **ZR** = zone de remplacement. Les cases vides correspondent à une absence de poste.

Pour des raisons pratiques, seules les disciplines les plus courantes sont mentionnées. Pour les autres, consultez notre site académique ou contactez-nous (voir page 2).

Attention ! Les barres évoluent d'une année sur l'autre. Elles sont données à titre purement indicatif.

DISCIPLINE	SEINE-ET-MARNE 77				SEINE-SAINT-DENIS 93				VAL-DE-MARNE 94			
	CLG	LP	LYCÉE	ZR	CLG	LP	LYCÉE	ZR	CLG	LP	LYCÉE	ZR
Allemand	21		59		28		202		38		526	
Anglais	21		21		21		21	1754	38		181	
Arts Plastiques	21			21	51			21	128			121
Documentation	21	21	21		21	110	21		21	21	21	292
Eco-Gestion A			21				58				28	
Eco-Gestion B			127				55				28	
Eco-Gestion C			21				21				21	
Éducation Musicale	21			21	21			21	21			21
EPS	71	137	85	21	21	21	49	21	71	71	93	21
Espagnol	71	55	71	21	31	48	35	21	71	102	88	71
Génie Biologique				71			38	21			71	21
Histoire-Géographie	21		35	21	28		188	21	71		205	21
Italien				178,2				21			1095	78
Lettres Classiques	21		191	28	28		253	205,2	31		376	245,2
Lettres Modernes	21		21	21	21		181	21	71		218	86
Mathématiques	21		35		21		21		21		21	156
Philosophie			156	28			256,2	171,2			508,2	498
Sciences physiques	71		118	21	21		21	21	71		132	21
SES			21	21			71	21			182	55
SII EE			257	156			206,2	106			177	28
SII ING ME			80				21				42	
SII SIN			359				21				71	
STMS			121	21			178,2	21			1750	28
SVT	71		181	21	21		181	21	71		181	21
Technologie	21			1165	21				21			

RÉUNION DES RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT (S1)

Peu après notre congrès académique du 31 mars, le SNALC-Créteil organise une réunion le **lundi 13 avril**, au lycée hôtelier de **Sucy-en-Brie**, de **9h à 12h30**, suivie d'un repas pour ceux qui le désirent. Cette réunion est ouverte en priorité à nos S1 mais, s'il reste des places disponibles, nous accueillerons avec plaisir des adhérents motivés.

Son objectif est de définir la façon dont nous allons amplifier le développement et l'implantation du SNALC dans notre académie. Il s'agira donc d'écouter les propositions des membres présents, de trouver des volontaires pour des actions nouvelles, et de définir les moyens qui leur seront alloués.

Cette réunion sera suivie, l'après-midi, de celle de notre Bureau académique nouvellement élu. Les participants qui le désirent pourront y assister. **N'hésitez pas à vous manifester dès maintenant si vous êtes intéressé :**

snalc.creteil@gmail.com ou 07 82 95 41 42



Mutations INTRA 2015

Fiche de suivi en ligne



http://petilien.com/S3CRE_INTRA

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

OPÉRATIONS DU MOUVEMENT	Dates
OUVERTURE DU SERVEUR POUR LES DEMANDES INTRA ET LES PRÉFÉRENCES ZR Permanence téléphonique	du mardi 17 mars (12h) au mardi 31 mars (14h)
Envoi des confirmations intra	mercredi 1 ^{er} avril
Date limite de dépôt des dossiers médicaux et RQTH	jeudi 2 avril
Date limite de retour des confirmations de demande de mutation au rectorat	7 avril, sauf cas particulier (congé, éloignement, etc.) : prévenir la DPE par courriel à ce.dpe@ac-creteil.fr
Premier affichage des barèmes et contestation des barèmes	du lundi 27 avril au jeudi 30 avril
GT Priorités "Handicap"	jeudi 7 mai
Groupe de travail mouvement SPEA (postes spécifiques)	lundi 11 mai
Envoi des confirmations de saisie des préférences ZR	lundi 11 mai
Groupe de travail barèmes	du mardi 12 mai au lundi 18 mai
Second affichage des barèmes et contestation des barèmes	du mardi 19 mai (12h) au mercredi 20 mai (12h)
Date limite de retour des confirmations de préférences ZR	mardi 26 mai
CAPA/FPMA d'AFFECTATIONS	du mardi 9 juin au vendredi 12 juin
Affichage des résultats Demandes révision d'affectation	À partir du 10 juin
Commission de révision d'affectation	19 juin
Affectation des TZR (phase d'ajustement)	du mercredi 8 juillet au lundi 13 juillet

snalc.creteil.mutation@gmail.com

Un seul courriel pour préparer votre mutation dans les meilleures conditions. Posez vos questions, faites vérifier vos vœux et vos barèmes...

Nos 8 commissaires paritaires sont là pour vous conseiller.

Contactez-les avant la fermeture du serveur, plutôt qu'après !

Utilisez la **rubrique Mutations** de notre site :

 snalc.fr/creteil

Vous y trouverez les cartes de l'académie, des liens bien utiles, ainsi que les **barres départementales 2014** qui vous donneront une première idée de ce qui vous est accessible.

Pour une information plus complète et un suivi plus personnalisé, remplissez notre **fiche de suivi** en ligne en scannant le **QR-code** en haut à droite avec votre mobile, ou via notre **site internet**.

Vous recevrez par courriel les **barres par commune 2014**, avec pour chacune le nombre d'entrants. Une information cruciale pour des idées claires !

Les informations concernant les mouvements précis dans chaque établissement de l'académie sont, en revanche, réservées à nos adhérents.

Enfin, le calendrier ci-contre vous donne (sous réserve de modification inopinée : vérifier sur notre site) les dates essentielles des opérations du mouvement INTRA.

Attention ! Si vous êtes TZR, ou stagiaire, ou entrant dans notre académie, **la saisie des préférences ZR a lieu en même temps que la saisie des vœux sur poste fixe**. Mais le renvoi des confirmations n'est pas simultané.

Chaque année, des collègues oublient de saisir leurs préférences, et le Rectorat refuse impitoyablement de prendre en compte les préférences formulées hors-délai. Soyez vigilant !

Franck MOULS, Commissaire Paritaire